



# GUIDE DE REPERAGE DES RISQUES



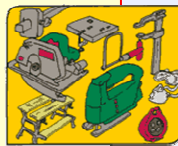
*Aide au remplissage  
de la fiche de primo-visite*

## Facteurs Humain et organisationnel

- Organisation, nombre d'exercices de sécurité
- Risques psycho-sociaux
- Travailleur isolé
- Agents d'entreprises extérieures, intérimaires, ...
- Interférences d'activités
- Contraintes liées aux équipements du poste de travail
- ...

## J'ai des Risques Physiques si j'ai des :

- Éléments sous pression (gaz, vapeur, hydraulique)
- Systèmes sous contrainte mécanique
- Systèmes en mouvement
- Circulations de piétons ou d'engins
- Risques de chute de hauteur (Éléments en hauteur, accès en hauteur, ...)
- Risques de chute de plain-pied (Encombrement au sol, dénivellation, ...)
- D'autres éléments sources de blessures (objets coupants, piquants, contondants)
- Vibrations, du bruit
- Rayonnements non ionisants (ultraviolets, infrarouges, champs électromagnétiques, micro-ondes, lasers)
- Rayonnements ionisants (sources radioactives, générateurs rayons X)
- ...



## J'ai des Risques d'Incendie si j'ai des :

- Combustibles (cartons, huiles, produits inflammables, ...)
- Comburants (oxygène)
- Energies d'activation, une température élevée (travaux par points chauds, ...)



## J'ai un Risque Chimique si j'utilise des produits :

- Cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (étiquetés Toxiques ou Nocifs)
- Toxiques, Nocifs
- Agressifs (Corrosifs, Irritants)
- Gaz (Anoxie)
- Nanomatériaux
- Si mes process génèrent des déchets (poussières, gaz, ...)

## ILS SIGNALENT LES PRODUITS DANGEREUX POUR VOTRE SANTÉ



Xn - NOCIF



T - TOXIQUE



T+ - TRÈS TOXIQUE



C - CORROSIF



Xi - IRRITANT

Attention !  
Certains produits étiquetés « nocif » contiennent des substances toxiques en faible proportion.  
Un produit « nocif » peut devenir aussi dangereux qu'un produit « toxique », si la dose reçue est importante.

Ils agissent comme du poison, brutalement ou petit à petit.  
Ils peuvent provoquer des nausées, vomissements, maux de tête, vertiges, une gêne respiratoire et, dans certains cas graves, une perte de connaissance ou d'autres troubles plus importants entraînant la mort.

Ils rongent la peau ou les yeux en cas de contact ou de projection.  
Ils rongent les muqueuses du nez, de la gorge et des bronches lorsqu'on respire.  
Ils détruisent les cellules des tissus vivants.

Ils piquent les yeux, la gorge, le nez ou la peau, provoquent des manifestations de chaleur, de rougeur et de douleur.

## J'ai un Risque Électrique si je dispose d' :

- Éléments mettant en œuvre de l'électricité (courant continu ou alternatif)
- Électricité statique
- Condensateurs
- Générateurs Hautes Fréquences
- ...



## J'ai peut être d'Autres Risques ...

- Biologique si je peux être en contact avec des virus, bactéries, prions, ...
- Liés à l'activité physique (manutention manuelle de charges, gestes répétitifs, ...)
- Liés à l'utilisation d'engins divers (accidents, ...)
- Liés aux déplacements dans mon entreprise (écrasements)
- ...



Cette liste vous aidera à identifier les principaux risques auxquels vous pourriez être soumis. Reportez les dans le questionnaire ci-joint en détaillant chaque risque.



## DOCUMENT UNIQUE

Le Document Unique est un support permettant de retranscrire l'évaluation des risques professionnels. C'est un recueil des risques auxquels les salariés sont exposés. Cet inventaire permet de les classer par ordre d'importance pour prévoir les mesures de protection appropriées.



### *Le saviez-vous ?*

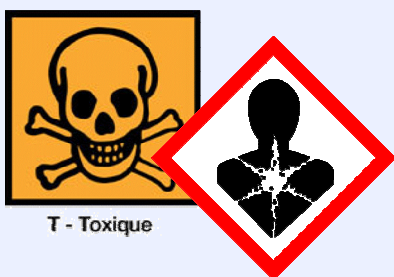
Le document unique est obligatoire depuis 2001. Il a pour but de formaliser l'évaluation des risques professionnels sur un support unique, qu'il soit papier ou informatique.

**C'est le document de base de la prévention.**

Vous pouvez vous faire aider et accompagner par votre médecin du travail. Contactez-nous !

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

La Fiche de Données de Sécurité est un document qui fournit, pour un produit chimique donné, un nombre important d'informations complémentaires concernant les dangers, pour la santé et l'environnement, liés à l'utilisation du produit, ainsi que des indications sur les moyens de protection et les mesures à prendre en cas d'urgence.



T - Toxique

### *Le saviez-vous ?*

Vous devez avoir en votre possession toutes les Fiches de Données de Sécurité de vos produits. Elles vous sont normalement transmises par votre fournisseur à la commande. Si ce n'est pas le cas, il le fera gratuitement sur simple demande.

Une fois en votre possession, transmettez ces fiches à votre médecin du travail pour qu'il puisse vous conseiller et vous informer des dangers des produits.

***Pour plus d'informations :***  
***[www.masanteautravail38.com](http://www.masanteautravail38.com)***

